Creusot Montceau
Communauté Urbaine

NUMÉRO VERT : 0 800 216 316

Communauté urbaine
du Creusot Montceau
Château de la Verrerie - BP 90069
71206 Le Creusot cedex
03 85 77 51 51

PLAN VÉLO

Tous à vos guidons !

70 %
des trajets domicile/travail en Saône-et-Loire, de **moins de 5 km** se font **en voiture** contre

2 %
à vélo alors qu'un cycliste est en moyenne plus rapide qu'un automobiliste sur une telle distance.

50 km
d'aménagement de l'Eurovélo6
traversant le territoire ont été mise en œuvre par la communauté urbaine depuis 2021.

LE VÉLO SUR LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES...

INTERMODALITÉ
Avec monRéZO, déplacez-vous aussi à vélo !

monRéZO

Rendez-vous en boutique pour associer votre abonnement bus mensuel avec la location d'un Vélo à Assistance Electrique !

abonnement mensuel combiné Bus + location Vélo à Assistance Electrique
32 euros / mois

En bref, roulez avec monRéZO en vélo, en bus et/ou en TER n'offre que des avantages !

LOCATION & RÉPARATION

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

OFFICE DE TOURISME CREUSOT MONTCEAU
Capitainerie - Quai Général de Gaulle
71300 MONTCEAU-LES-MINES
03 85 69 00 00 - 03 85 55 02 46

RÉPARATION ET VENTE DE VÉLOS

JM CYCLES
15 rue Danton
71300 MONTCEAU-LES-MINES
03 85 55 78 23
www.jm-cycles.com

RÉPARATION DE VÉLOS

VÉLO, L'ATELIER
Levée du canal
71230 SAINT-VALLIER
06 34 96 76 14

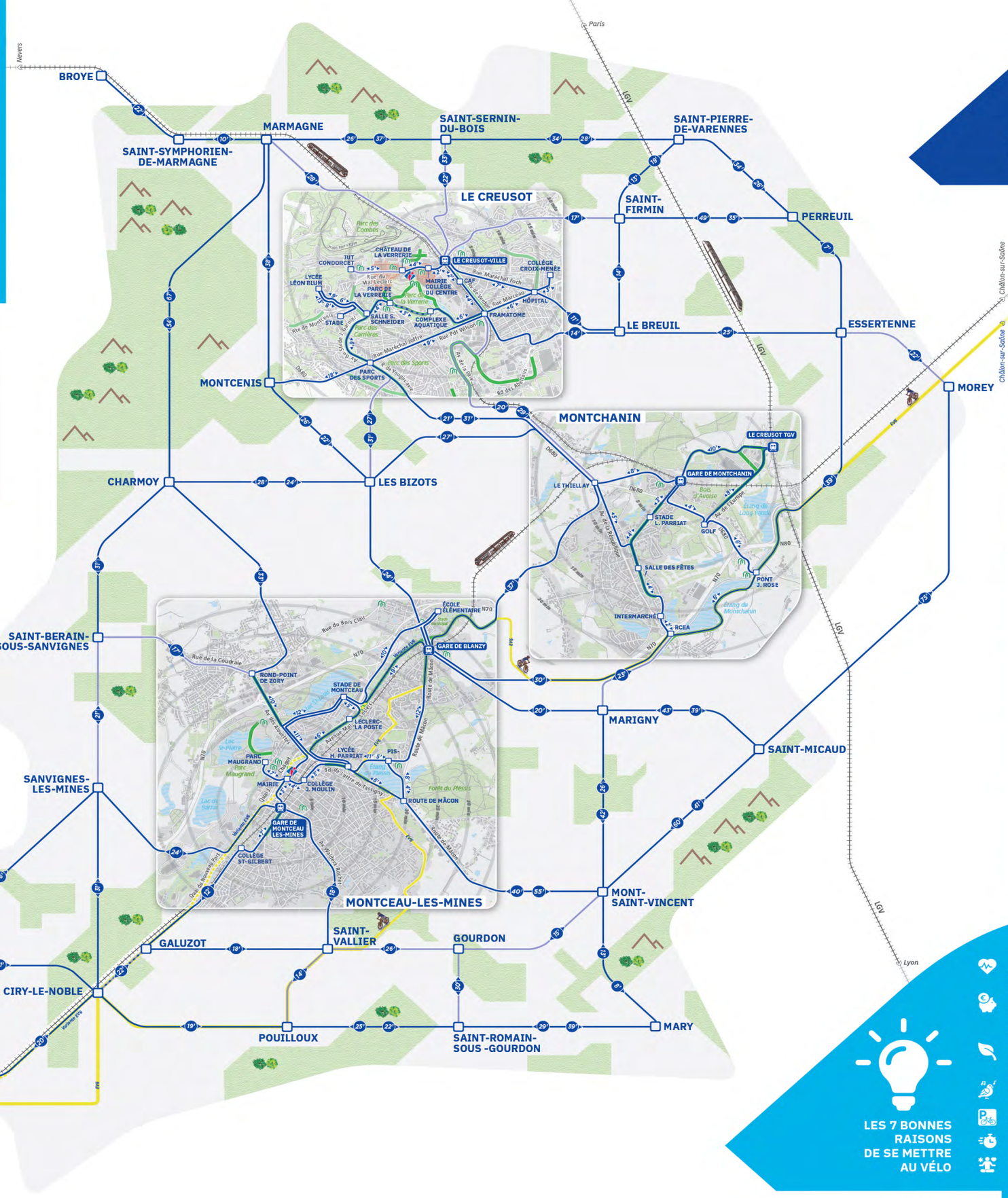

CHRONOMAP

La Chronomap vous permet d'estimer vos temps de parcours

Les temps de parcours sont indiqués en minutes. Ils sont calculés sur la base d'une vitesse moyenne de 15 km/h et prennent en compte le dénivelé.

Les itinéraires sont schématisés. Ils ne sont pas représentatifs du parcours à effectuer.

- Commune de la CUCM
- Office de Tourisme
- Toilettes publiques
- + de 80% du parcours sur voies cyclables
- + de 50% du parcours sur voie cyclables

Parcours Intercommunal (en minutes)
- 20' Temps de parcours dans les 2 sens
- 40' 55' Temps de parcours dans chaque sens

Parcours communal (en minutes)
- 5' Temps de parcours dans les 2 sens
- 8' 4' Temps de parcours dans chaque sens

Temps de trajet estimé à l'aide du calculateur d'itinéraires Géovélo avec un vélo à assistance électrique

NOUS SOMMES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À CHOISIR LE VÉLO. CHOISISSONS AUSSI LA SÉCURITÉ :

- Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes. Coupant des bruits de la circulation, ils augmentent les risques d'accident et sont donc interdits.
- Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteurs...
- Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.
- Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
- Ne pas rouler après avoir bu. Au-delà de 0,5g/L c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.
- Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air.
- Privilégiez la file indienne (obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige). Et jamais à plus de deux côte à côte.
- Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

LES 7 BONNES RAISONS DE SE METTRE AU VÉLO

1. DU SPORT SANS L'EFFORT
Comme toute activité physique, la pratique du vélo au quotidien est bénéfique pour la santé et le moral. Son usage divise par 2 les risques de surpoids, de maladies cardio-vasculaires et de diabète.

2. MOINS DE 100 €/AN
de frais estimés pour l'achat et l'entretien d'un vélo alors qu'une voiture à l'année coûte en moyenne 6 000 euros. Economique à l'achat, il l'est aussi à l'usage.

3. L'EXPOSITION À LA POLLUTION EST 2 FOIS PLUS FAIBLE
qu'en voiture dont l'habitacle est plus pollué que l'air extérieur. Le cycliste inhale moins de polluants que l'automobiliste car il respire bien au-dessus des pots d'échappement et reste moins longtemps dans les zones embouteillées.

4. ZÉRO ÉMISSION DE CO2 ET ZÉRO DÉCIBEL
Silencieux et propre, il ne produit ni pollution ni bruit. En agglomération, 78 % des déplacements font moins de 5 km, évitez de prendre la voiture pour de petits trajets.

5. FINI LES PROBLÈMES DE STATIONNEMENT
à vélo avec un nombre de place en constante augmentation sur le territoire.

6. 15 MN POUR PARCOURIR 3 KM À VÉLO EN VILLE
Jusqu'à 5 km, le vélo est souvent plus rapide que la voiture en ville.

7. FINI LE STRESS DES EMBOUTEILLAGES
Quelle que soit l'intensité du trafic, en vélo, on circule !

ÉQUIPEMENT À VÉLO

OBLIGATOIRES

- CASQUE

RECOMMANDÉS

- GILET RÉFLÉCHISSANT (hors agglomération) recommandé dans toutes les situations
- CASQUE ENFANT (moins de 12 ans)
- SIÈGE ENFANT adapté obligatoire (moins de 5 ans)
- RÉTROVISEUR
- AVERTISSEUR SONORE
- FREINS AVANT ET ARRIÈRE
- FEU ET CATADIOPTRES ROUGES
- FEU JAUNE OU BLANC ET CATADIOPTRE BLANC
- ÉCARTEUR DE DANGER
- CATADIOPTRE DE PÉDALES ORANGE
- PNEUS À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
- PNEUS GONFLÉS CORRECTEMENT
- CATADIOPTRES DE ROUES ORANGES

EuroVelo 6 Atlantique - Mer Noire — Vivez l'aventure côté fleuves !

EUROVELO 6 : UN AXE DE DÉPLACEMENTS DOUX LE LONG DU CANAL DU CENTRE

L'EuroVelo 6 est un itinéraire cyclable structurant labellisé au niveau européen, qui relie Nantes à la mer Noire. Cet itinéraire traverse le territoire de la communauté urbaine sur 50 km.
La collectivité porte le projet d'aménagement entre Saint-Laurent-d'Andenay et Saint-Vallier, en complément du département de Saône-et-Loire sur les autres secteurs.

Le projet consiste en la création et/ou la valorisation d'un cheminement cyclable agréable le long du canal du Centre. Il s'agit de réaliser un itinéraire cyclable linéaire et continu, aménagé à destination des déplacements non motorisés, sécurisé et accessible à tous les publics concernés.

Le projet d'aménagement en **trois phases** :
2021-2022 : le secteur entre Saint-Laurent-d'Andenay (pont Jeanne Rose) et Montceau (pont de la 9e écluse),
2023-2024 : le secteur du centre-ville de Montceau, entre le pont de la 9e écluse et le pont de Lucy,
2025-2026 : le secteur entre Montceau (pont de Lucy) et Saint-Vallier (gare de Galuzot).

Le montant total de ce projet est estimé à **4 millions d'euros**. Il bénéficie de subventions de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Cet axe cyclable intéresse tant les déplacements locaux au sein du bassin de vie que les balades touristiques. Il doit permettre le développement des déplacements doux, alternatifs à la voiture, et la création de connexions avec les gares TER. Il doit favoriser une réappropriation des berges du canal du Centre par les habitants.

POUR ÉVITER LE VOL DE SON VÉLO

Environ 400 000 vélos sont volés chaque année en France.

Voici quelques conseils pour éviter le vol de son vélo :

- **Utiliser un antivol en U recommandé par la FUB** (fédération des usagers de la bicyclette : www.fub.fr).
- **Accrocher son vélo à un point fixe** (arceau, mobilier urbain).
- **Attacher son vélo, même pour un arrêt de quelques minutes.**
- **Remplacer les attaches rapides** des roues et de la selle par des **écrous antivol.**
- **Faire tatouer son vélo avec un numéro unique** (plus d'information sur www.bicycode.eu).

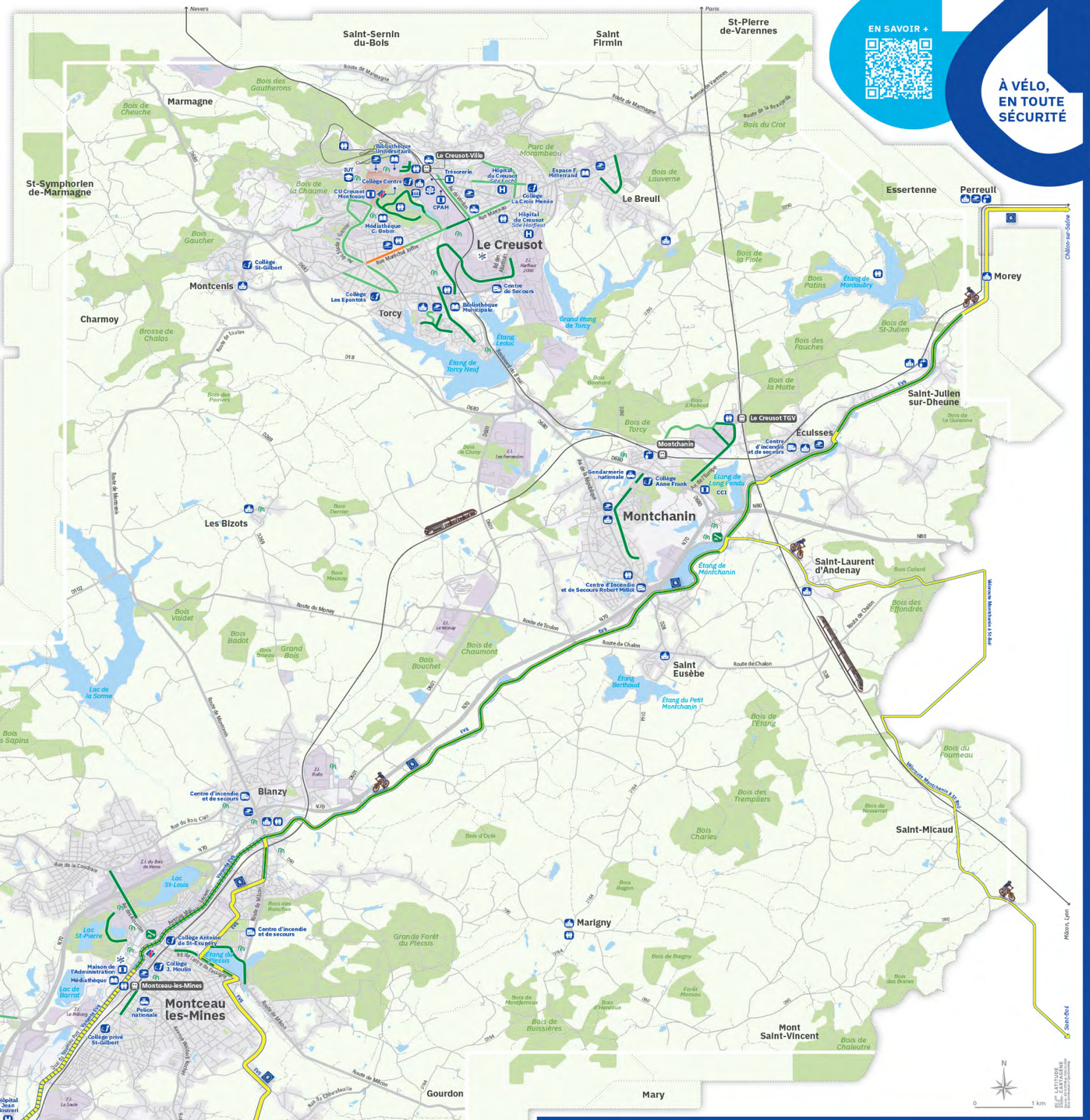

EN SAVOIR +

À VÉLO, EN TOUTE SÉCURITÉ

LES PISTES ET BANDES CYCLABLES

Aménagement conseillé et réservé aux cycles

Aménagement obligatoire réservé aux cycles

Bande cyclable
Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies.
Elle est forcément unidirectionnelle.

Piste cyclable
Voie exclusivement réservée aux cycles, physiquement séparée du reste de la circulation
Les pistes cyclables sont positionnées aux abords de la chaussée ou en sites propres, détachées de la route. Elle peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle.

Piste sur trottoir
Piste cyclable intégrée au trottoir.
Trottoir dont une partie est affectée à la circulation des cyclistes. La piste cyclable est matérialisée au sol en différenciant très clairement l'espace affecté aux cyclistes de l'espace affecté aux piétons.

Voie partagée
Le marquage de la bande ou piste cyclable peut être interrompu lorsque la largeur de la chaussée ne permet pas d'avoir de voie dédiée aux cycles. Dans ce cas, des pictogrammes « vélos » peuvent être apposés sur la voie. Il s'agit alors d'une voie partagée par les différents usagers de la route (automobile, deux roues, cycles...).

Piste derrière le stationnement
Piste cyclable placée entre le stationnement et le trottoir.
Espace réservé aux cyclistes !

LE DOUBLE-SENS CYCLABLE / CONTRESENS VÉLOS

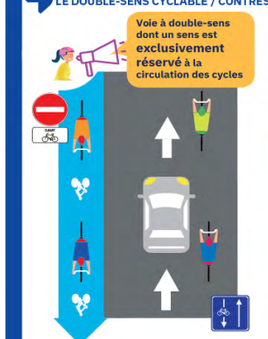

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

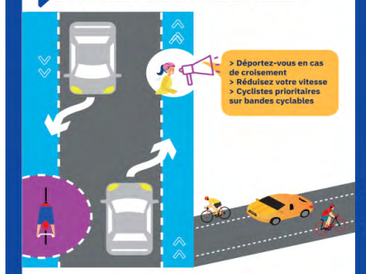

LE COULOIR MIXTE BUS/VÉLOS

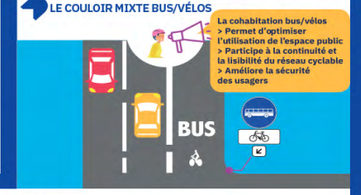

LA ZONE DE RENCONTRE

LE SAS VÉLO

LE CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU ROUGE

Vélo

- Station de réparation vélo
- Stationnement vélo
- EuroVélo 6 Atlantique - Mer Noire
- Véloroute Montchanin à Saint-Boil
- Aménagements séparés *Voie verte et piste cyclable*
- Aménagements marqués au sol *Bande cyclable, Chemin à voie centrale banalisée, trottoir cyclable*
- Voie partagée *avec les voitures*

Service public

- Gare ferroviaire
- Mairie
- Tribunal d'instance
- Hôpital
- Pompier
- Police / Gendarmerie
- Collège
- Université
- La Poste
- France Travail
- CAF
- Service public divers

Commodité / loisir

- Office de tourisme
- Bibliothèque
- Toilette
- Eau potable